

## Contrat de filière arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine

### COMMUNIQUÉ

#### **Les candidats retenus pour l'appel à projets « Coopération, création et territoires » 2024**

Pour sa septième édition, l'appel à projet lancé dans le cadre du Contrat de filière Arts plastiques et visuels, a fait l'objet de 67 candidatures.

Les membres du comité d'attribution, composé de deux représentants de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), deux représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine, deux représentants de Astre, deux artistes, ont retenu 17 dossiers.

Les délibérations se sont appuyées sur les critères suivants :

- Assurer les conditions de rémunération du ou des artistes et respecter leur droit d'artistes-auteurs
- Mobiliser des acteurs de la filière arts plastiques et visuels
- Mettre en œuvre des coopérations entre au moins trois partenaires

Rappelons que cet appel à projets a pour spécificité d'être ouvert à tous les acteurs de ce secteur, sous un statut de personne physique (artistes, commissaires...) et de personnes morales (associations, collectivités...). Une attention est également portée aux territoires régionaux où se déploient les projets afin de tendre vers une répartition équitable des soutiens.

L'État / Ministère de la Culture - DRAC et la Région Nouvelle-Aquitaine ont souhaité réaffirmer leur appui au secteur des arts plastiques et visuels, par l'augmentation de leur dotation. L'enveloppe globale consacrée à cet appel à projets d'élève à 300 000 € en 2024, en respectant la parité Etat - Ministère de la Culture - DRAC et Région Nouvelle-Aquitaine.

### Les candidatures retenues en 2024 sont :

- FRAC Poitou-Charentes (16) pour "Growing Language in a Greenhouse". 20000€ dont 10000€ versés par la Région et 10000€ versés par la DRAC.
- Association Trapèze (17) pour « Résidence de photographe en Vals de Saintonge », 18000€ versés par la DRAC.
- Aurélien Mauplot (23) pour « Les mondes invisibles », 20000€ versés par la Région.
- META (24) pour "Ash Love : Love is my middle name", 20000€ versés par la DRAC.
- Agence Sens Commun (33) pour « Chante-moi un courlis », 20000€ versés par la Région.
- Documents d'artistes (33) pour « Dialogues, Série de rencontres entre les étudiants des écoles d'Art et le grand public », 20000€ dont 10000€ versés par la DRAC et 10000€ versés par la Région.
- Föhn (33) pour « Trajectoires artistiques et échappées critiques, Résidence d'écriture critique en Nouvelle- Aquitaine », 20000€ dont 10000€ versés par la DRAC et 10000€ versés par la Région.
- Jeanne Cardinal (37) pour « Exhale Caudale », 20000€ versés par la DRAC.
- Yves Bartlett (47) pour "Amicale artistique de la menterie et du canular". 11500€ versés par la DRAC.
- Association Le Belvédère (47) pour « Poï Poï Folyo, Travail de coopération entre la vallée du Lot et la Vallée du Danube », 20000€ versés par la DRAC.
- TRAME (64) pour « La colporteuse : œuvre performative transhumante », 15000€ versés par la Région.
- Le Second Jeudi (64) pour « Usine-Paysage Traversées », 19900€ versés par la DRAC.
- Chantier Public (86) pour le projet « O ». 11500€ dont 5500€ versés par la DRAC et 6000€ par la Région.
- Collectif ACTE (86) pour « Recto Verso ». 19100€ dont 5100€ versés par la DRAC et 14000€ par la Région.
- Centre d'art de Châtelleraut (86) pour "Ce que Francine Poitevin a semé, échanges artistiques dans la Vienne et en Charente", 20000€ versés par la Région.
- Aëla Maï Cabel (87) pour « Four céramique communal, un outil commun sur la Montagne Limousine », 20000€ versés par la Région.
- Roue libre (87) pour « Les traces que nous laissons », 5000€ versés par la Région.

**+ d'infos sur cette page du site de Astre :**

**<https://reseau-astre.org/contrat-de-filiere/appel-a-projets/>**